



Faits & chiffres:

Dates d'exécution:

mai 2019
à août 2020

Durée des travaux:

15 mois

Montant global:

CHF 10'225'000.-

Effectif moyen:

45 pers.

Béton:

15'000 m³

Acier d'armatures:

1'650 t

Éléments préfabriqués:

740 pièces préfabriquées

77 escaliers

Matériel: 2 grues Wolffkran 7532
1 centrale à béton GH 1000

LES OUCHES

Situation : Chemin des Ouches 2, 2A, 4, 6, 8, 10 et 12, 1203 Genève

Type de marché:

Privé, maçonnerie, béton armé, pose d'éléments préfabriqués

Caractéristique:

A l'origine, ce sont huit petits immeubles de type familial construits en 1947 qui se trouvaient sur cette parcelle avec 48 logements au total. Pour répondre au Plan directeur de quartier Concorde (Genève - Petit-Saconnex, Vernier), ce sont désormais deux nouveaux immeubles d'habitations qui prennent place dans une zone urbaine dense et mixte à proximité des voies CFF et du nouveau Parc Gustave et Léonard Hentsch.

Implantés en forme de «L», les deux immeubles de huit étages offrent 185 logements (LUP-HBM), des surfaces d'activités, ainsi qu'un parking souterrain de 132 places réparties sur deux niveaux de sous-sol.

Les travaux de réalisation du gros œuvre ont été confiés à INDUNI. Les façades ont été réalisées en éléments préfabriqués et les cages d'escalier sont en béton apparent.



Intervenants:

Maître de l'ouvrage

Fondation HBM Emile Dupont
Rue Gourgas 23bis
1205 Genève

Exécution

INDUNI & Cie SA
Avenue des Grandes-Communes 6
1213 Petit-Lancy

Conducteur de travaux

LANDURÉ Emmanuel - 022 879 02 92

Contremaître

CONCEICAO OLIVEIRA Alcides
079 686 84 85

Architectes

ASS Architectes Associés SA
Avenue du Lignon 40
1219 Le Lignon
DI MAGGIO Marco et NORWELL David
022 797 41 60

Ingénieurs civils

B + S ingénieurs conseils SA
Chemin Rieu 8
1208 Genève
BOURGEOIS Joachim - 022 735 55 45

Compétences en matière de protection de l'environnement:

Air:

Utilisation de machines conformes à l'OPAir, équipées de FAP selon la liste VERT de l'OFEV.

Limitation des émissions selon la Directive Air Chantiers.

Mise en œuvre des mesures préconisées par l'OFEFP (Lutte contre la pollution de l'air dans le trafic routier de chantier, 2001), telles que: camions répondant aux dernières normes EURO, localisation des décharges, etc.

Eaux:

Traitement et évacuation conformément à notre Plan de gestion des eaux de chantier établi selon la Recommandation SIA 431 et la Directive cantonale y relative (SECOE, 2008).

Déchets:

Tri et évacuation conformément à notre Plan de gestion des déchets établi selon la Recommandation SIA 430.

Valorisation, dans la mesure du possible, des matériaux selon les Directives sur les matériaux d'excavation (OFEFP, 1999) et les déchets de chantier minéraux (OFEV, 2006).

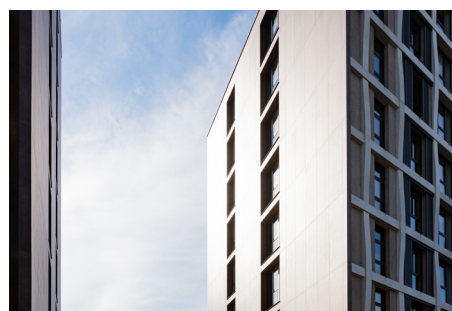
Sols:

Décapage et stockage de la terre végétale en respectant les prescriptions de l'OFEV (Construire en préservant les sols, 2001; Respectons notre sol, 2008).

Remblayage puis aménagement des surfaces selon les Directives ASG pour la remise en état des sites (2001).

Sensibilisation des travailleurs:

Synthèse des mesures environnementales dans notre PHSE et instruction en début de chantier.



INDUNI & CIE SA

Avenue des Grandes-Communes 6
Case postale 336 - CH-1213 Petit-Lancy 1
Tél. 022 879 01 01 - Fax: 022 879 01 99
email: info@induni.ch - www.induni.ch

